



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centre hospitalier de Chamonix

Question écrite n° 43469

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la situation du centre hospitalier de Chamonix en Haute-Savoie. Cet établissement, inauguré en 1994, est, dans le cadre de la carte sanitaire, en pleine restructuration. La fermeture de la maternité, des soins intensifs et le regroupement des astreintes de chirurgie sur un autre site engendrent un éclatement total de la synergie de cet hôpital. Et, à moyen terme, du fait de la disparition de ces services, d'une inefficacité dans son organisation et son fonctionnement, le devenir même de l'établissement est en danger. Ces décisions, qui s'inscrivent dans une politique de maîtrise comptable de la santé, sont en totale contradiction avec l'intérêt de la population et d'une politique sanitaire efficace dans cette région touristique et montagneuse. En conséquence, elle lui demande de prendre toutes les mesures indispensables au maintien des services existant à l'hôpital de Chamonix.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43469

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5262